



Les rubriques d'un contrat de travail d'assistante maternelle

CAP AEPE EP3

En aucun cas, l'utilisation de ce document n'engage la responsabilité de COOP EDUC FORMATION et des intervenants. Les signataires du contrat restent seuls responsables des conséquences de leurs engagements réciproques. Il est de leurs responsabilités de se tenir informé des éventuelles évolutions juridiques et de négocier un contrat de travail conforme aux dispositions légales, conventionnelles et jurisprudentielles en vigueur.

Exemple :

Article 1 - engagement

Article 1-1 - convention collective
Article 1-2 - retraite complémentaire et prévoyance

Article 2 - lieu de travail et d'accueil de l'enfant

Article 3 - date d'effet du contrat

Article 3-1 - période d'essai
Article 3-2 - période d'adaptation / de familiarisation
Article 3-2 - reprise d'ancienneté en cas d'accueil d'une fratrie

Article 4 - durée et horaires de travail

Article 4-1 - modalités d'organisation du travail
Article 4-2 - détermination des périodes de travail
Article 4-3 - période de repos hebdomadaire

Article 5 - rémunération à la date d'embauche

Article 5-1 - salaire horaire
Article 5-2 - heures supplémentaires
Article 5-1-1 – heures complémentaires
Article 5-1-2 - heures majorées
Article 5.3 - salaire mensualisé

Article 6 - indemnités d'entretien, frais de repas, indemnités de déplacement

Article 6-1 – indemnité d'entretien
Article 6-2 - frais de repas
Article 6-3 - indemnités de déplacement

Article 7 - jours fériés et journée de solidarité

Article 7-1 - jours fériés
Article 7-1 - journée de solidarité

Article 8 - congés annuels

Article 8-1 - acquisition des congés annuels
Article 8-2 - prise des congés annuels
Article 8-3 - indemnité de congés payés

Article 9 – déclaration et paiement du salaire

Article 10 - autres congés

Article 10-1 - congé pour enfant(s) à charge
Article 10-2 - congés complémentaires non rémunérés
Article 10-3 - conge par anticipation

Article 10-4 - congés pour convenance personnelle

Article 10-5 - congés pour enfants malades

Article 10-6 - congé de présence parentale

Article 10-7 - congés pour événements familiaux

Article 10-8 - congé pour appel de préparation à la défense nationale

Article 10-9 - congé pour assister à la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Article 11 - absences

Article 11-1 - absences de l'enfant non prévues au contrat

Article 11-2 - absences de l'enfant pour raisons médicales

Article 11-3 - absences du salarié

Article 11-3 - déduction des absences

Article 11-3 - grossesse

Article 11-3 - congé maternité et congé paternité

Article 11-4 - régularisation des salaires lorsque l'enfant est accueilli 46 semaines ou moins sur une période de 12 mois consécutifs

Article 11-4-1 - régularisation prévisionnelle réalisée chaque année à la fin du mois anniversaire du contrat

Article 11-4-2 - régularisation définitive en fin de contrat de travail

Article 12 - rupture du contrat de travail

12-1- préavis

12-2 - indemnité de rupture

12-3 - indemnité compensatrice de congés payés

12-4 - documents de fin de contrat

Article 13 - suivi de la vaccination

Article 14 - confidentialité

Article 15 - formation

Article 15-1- formation initiale obligatoire

Article 15-2 - formation professionnelle continue

Article 16 - médecine du travail

Article 17 - informations et consignes, annexes au contrat

Article 18 - clauses particulières